Document generated on 04/23/2024 6:09 p.m.

Recherches féministes

Le fémicide conjugal, un phénomène ignoré : Une analyse de la couverture journalistique de trois quotidiens montréalais

Ghislaine Guérard and Anne Lavender

Volume 12, Number 2, 1999

Invisibles et visibles

URI: https://id.erudit.org/iderudit/058050ar
DOI: https://doi.org/10.7202/058050ar

See table of contents

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)
1705-9240 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Guérard, G. & Lavender, A. (1999). Le fémicide conjugal, un phénomène ignoré : Une analyse de la couverture journalistique de trois quotidiens montréalais. *Recherches féministes*, *12*(2), 159–177. https://doi.org/10.7202/058050ar

Article abstract

This research note reports on the journalistic coverage of «conjugal femicide». The authors have analyzed the articles written in 1993 in three Montreal daily newspapers, *The Gazette, Le Journal deMontréal* and *La Presse.* Based on narrative and discourse analysis of each article separately and then as a whole, the authors argue that these crimes are treated as separate Incidents which has the effect of negating the phenomenon of conjugal femicide. The authors discovered, as the literature on news coverage on violence against women suggests, that the coverage of this ultimate act of violence depersonalizes women, often blames them for the crime, negates the responsibility of the perpetrators and creates fear in all women. The authors also argue that the news coverage, while not responsible for the crimes themselves, contributes to maintaining the situation by not giving the matter proper treatment. The research note suggests ways in which the coverage of these events could be changed and also recommends the adoption of the expression, «conjugal femicide», which would help bring about awareness of the phenomenon by giving it a name and thus an existence.

Tous droits réservés © Recherches féministes, Université Laval, 1999

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Le fémicide conjugal, un phénomène ignoré
Une analyse de la couverture journalistique de trois quotidiens montréalais

GHISLAINE GUÉRARD et ANNE LAVENDER

La présente note de recherche porte sur les résultats d'une analyse de la couverture journalistique produite par trois quotidiens montréalais au sujet du meurtre de femmes par les hommes avec qui elles avaient ou avaient eu une relation intime ou amoureuse. L'étude se base sur l'analyse de la structure narrative des différents textes publiés par *Le Journal de Montréal*, *La Presse* et *The Gazette* en 1993 et examine les effets de cette structure narrative sur l'interprétation sociale du « fémicide ».

L'objectif principal de notre recherche est de mettre en lumière le type de couverture réalisé par des quotidiens sur les meurtres de femmes en contexte conjugal. En nous appuyant à la fois sur des recherches effectuées antérieurement sur la couverture médiatique du viol et de la violence faite aux femmes et sur un cadre théorique d'inspiration sémiologique, nous postulons que la structure narrative des articles publiés sur le sujet contribue au renforcement des attitudes patriarcales et des comportements de domination à l'égard des femmes. La publication des résultats de notre recherche pourra servir à la sensibilisation des journalistes affectés à la couverture de ces crimes et entraîner une modification de la forme de la couverture médiatique. Nous espérons également contribuer à l'introduction dans le langage journalistique du terme « fémicide », lequel devrait, selon nous, être employé pour décrire ces meurtres.

De nos jours, le terme « fémicide » est encore peu employé, quoiqu'on le trouve de façon marginale dans la recherche. Il existe sans doute des réticences énormes envers un changement de langage aussi important. Il semble pourtant absurde de nommer le phénomène « homicide conjugal », alors que ce crime est commis en grande partie par des hommes sur des femmes. Boisvert et Cusson (1994) indiquent que 85 % de ces meurtres sont commis par des hommes et seulement 14 % par des femmes. Si l'on veut que ce phénomène soit connu, débattu et dénoncé socialement, il doit être désigné de manière précise. Un grand nombre d'expressions dans le domaine de la violence faite aux femmes les rendent non reconnaissables en tant que victimes de ces crimes. « Violence familiale », « violence conjugale », « drame conjugal », « drame familial » sont autant d'expressions abondamment employées mais qui ne permettent pas de désigner clairement la personne qui commet le crime et celle qui le subit. Changer le vocabulaire ou créer un vocabulaire nous semble un premier pas dans la création collective d'une vision. Un phénomène que l'on ne nomme pas ou, pire, qu'on

laisse nommer par d'autres ne pourra jamais être compris ni interprété comme une manifestation de la violence faite aux femmes.

Selon Statistique Canada, dans l'ensemble du pays et pour la période qui s'étend de 1972 à 1994, 1 435 femmes ont été assassinées par leur conjoint ou bien par leur ancien conjoint. Ces données ne comprennent que les personnes qui sont légalement mariées. Au Québec, vingt femmes sont tuées en moyenne chaque année. En 1993, année sur laquelle porte notre étude, 17 femmes ont été tuées et 44 autres ont été les victimes d'une tentative de meurtre (Ministère de la Sécurité publique 1994). Le phénomène du fémicide conjugal n'est pas nouveau. Les recherches menées par Boisvert et Cusson (1994) démontrent cependant qu'il y a eu, au cours des dernières années, une amplification du phénomène : de 1 meurtre de ce genre par 100 000 personnes pour la période 1954-1963, on passe à 3 par 100 000 pour la période qui s'étend de 1985 à 1989.

Pourquoi notre société tolère-t-elle ce carnage ? Pourquoi n'assiste-t-on pas à une révolte généralisée contre ce type de meurtre ? Quels sont les facteurs qui expliquent cette tolérance sociale ? Les gens connaissent-ils même l'existence de ces crimes ?

Peu d'entre nous ont une connaissance directe de l'existence de ces meurtres, de leur déroulement ou de leurs causes. Les victimes et les auteurs de ces meurtres ne font généralement pas partie de nos connaissances. L'exposition au phénomène provient d'autres sources que d'une expérience personnelle. Graber (1980) rapporte que 95 % des personnes qu'elle a interviewées désignent les médias comme la première source d'information en ce qui concerne les crimes et la justice criminelle. Il est donc raisonnable de penser que la plupart des personnes tiennent leur connaissance en ce domaine de ce qui est rapporté par les médias. Il devient dès lors important d'examiner comment les médias rendent compte de ces crimes pour commencer à comprendre d'où provient l'indifférence de la société devant ce phénomène.

Les médias produisent à l'intention de la population une multitude d'informations sur le fémicide et sur la violence faite aux femmes. Le cinéma présente des histoires de couples qui finissent bien ou qui finissent mal. La publicité et les vidéoclips s'alimentent d'un système de signes et de symboles qui continue de considérer la femme comme un objet, tandis que les bulletins de nouvelles et les journaux racontent, sur un mode réaliste, les meurtres et les événements violents. Dans ce dernier cas, ces textes, tant par le système de signes que par la structure narrative utilisés[1], reflètent et créent notre vision collective de la réalité dans la constante dynamique du maintien ou du changement de notre vision sociale. La structure narrative d'un texte (sa « narrativité ») orientera le décodage et l'interprétation du texte qui sera faite par le lecteur ou la lectrice. Dans une perspective sémiologique, Stewart Hall (1980) considère que toute personne qui lit un texte doit effectuer un travail de décodage, d'interprétation. Il définit cette démarche comme une démarche de création et de construction de signification. Selon, entre autres facteurs, la structure narrative du texte, la lectrice ou le lecteur pourra réaliser un décodage hégémonique (ou dominant)

1. Il s'agit ici de la distinction introduite par Roland Barthes (1985) entre le système de signes (l'ensemble des signes et symboles employés et la signification de ceux-ci) et le syntagme (la manière dont ces signes sont agencés entre eux, la structure du récit).

où l'interprétation du texte correspond à la vision dominante de la société. Cette personne pourra aussi effectuer un décodage oppositionnel qui remettra en question la vision hégémonique. La question demeure ici de savoir si la structure narrative des articles sur les fémicides permet cette lecture oppositionnelle ou si, au contraire, ces articles condamnent la lectrice ou le lecteur à une lecture qui s'inscrira à l'intérieur des pratiques de domination sociale.

Qui raconte l'histoire ? Quels sont les acteurs et les actrices en jeu ? Quelles motivations leur prête-t-on ? Emploie-t-on un discours personnel ou impersonnel ? Quelle est la séquence des événements utilisée ? Où commence et où finit l'histoire ? Voilà quelques-uns des éléments de narrativité qui détermineront l'interprétation du texte. Mumby *et al.* (1993) affirment que la narrativité joue un rôle important de contrôle social et que c'est à travers les histoires que nous lisons ou entendons continuellement que nous choisissons une vision de la réalité plutôt qu'une autre. Il en résulte une création collective qui favorise les pouvoirs en place puisque ce sont eux qui détiennent la clé de ce qui est « raconté ». Meyers (1997), dans son analyse féministe de la couverture journalistique de la violence faite aux femmes, affirme que celle-ci sert au maintien et au renforcement de la misogynie et du patriarcat.

L'ensemble de la recherche sur la couverture journalistique de la violence faite aux femmes porte principalement sur le viol ou la violence en général. Les recherches particulières sur le traitement médiatique du fémicide conjugal sont peu nombreuses. Les principales conclusions qui émergent de la recherche (Meyers 1997 ; McCormick 1995 ; Soothill et Walby 1991 ; Voumkakis et Ericson 1984 ; Radford et Russel 1992) peuvent également s'appliquer au fémicide conjugal qui est, somme toute, l'acte ultime de la violence faite aux femmes. Nous avons regroupé les principales conclusions de ces recherches en quatre points :

a) le crime n'est pas décrit comme faisant partie d'un phénomène, mais comme un événement isolé ;
b) la victime est un protagoniste peu important dans l'histoire racontée ;
c) la victime elle-même est souvent tenue responsable de ce qui lui est arrivé ;
d) les histoires racontées exercent un contrôle sur l'ensemble des femmes en prescrivant des comportements à adopter ou à éviter.

Aux fins de la présente note de recherche, après un bref exposé du corpus de la recherche et du cadre méthodologique, nous orienterons l'analyse des données autour des cinq thèmes suivants :

- il s'agit d'un phénomène dont l'histoire est toujours la même ;
- la couverture journalistique traite ces crimes « à la pièce », niant ainsi qu'il s'agit d'un phénomène social ;
- le fémicide conjugal est abordé de manière banale ou sensationnelle ;
- la couverture journalistique dépersonnalise et blâme souvent la victime tout en minimisant la responsabilité du tueur ;
- ce type de traitement peut engendrer la peur chez les femmes en général et les amener à contrôler leurs propres comportements.

Corpus et cadre méthodologique

Pour illustrer l'incidence de la structure narrative des différents textes produits par les médias, nous avons fait le choix d'examiner la couverture journalistique du phénomène faite en 1993 par les trois principaux quotidiens montréalais : *Le Journal de Montréal*, *La Presse* et *The Gazette*. Ces trois journaux rejoignent quelques centaines de milliers de personnes dans la grande région de Montréal où réside près de la moitié de la population du Québec. Le mode « réaliste » utilisé dans ce type de médias et le discours journalistique sur la neutralité et l'objectivité ont également influé sur notre choix.

Au total 94 articles (voir l'annexe) portant sur 27 meurtres ont été analysés. Les crimes couverts par les trois quotidiens ont été commis principalement au Québec mais également ailleurs au Canada ou en Amérique du Nord. Les articles analysés racontent le meurtre lui-même, l'arrestation du tueur ou bien son procès.

La recherche s'est concentrée sur l'analyse de la structure narrative du récit journalistique, à savoir comment l'histoire et ses principaux protagonistes sont représentés. L'analyse de la narrativité cherche dans un premier temps à établir la séquence des événements présentés et les liens logiques entre les différentes parties du récit. Elle s'intéresse également aux acteurs et actrices en cause et tente de déterminer quels sont les comportements mis en évidence et ceux qui sont occultés par le récit. L'histoire, la biographie et les motivations que le récit prête aux personnes impliquées sont également analysées. L'étude porte finalement sur les thèmes et idées centrales proposés par le récit, que ce soit par l'utilisation de formes narratives particulières (narration impersonnelle, récit, témoignage, etc.) ou par l'emploi d'un vocabulaire particulier (technique, politique, émotif). Chaque article a été « déconstruit » pour mettre en évidence la structure narrative de chaque récit et vérifier les éléments communs à l'un et à l'autre.

Premier thème
Toujours la même histoire

L'analyse narrative des articles des trois journaux montréalais révèle, dans un premier temps, une forte ressemblance entre chacun des événements. Dans chacun des cas, on peut présumer que chaque meurtre se déroule de manière différente, que la séquence des événements ayant conduit au fémicide est variée, que les protagonistes de l'histoire ont une identité et une histoire qui leur appartiennent ou même que le geste meurtrier comme tel diffère d'une situation à l'autre. Cette distinction entre chaque cas disparaît rapidement lorsqu'on compare la structure des récits. En empruntant le concept au langage cinématographique, on remarque rapidement que le nombre de scénarios utilisés est fort limité, que les histoires se ressemblent. L'analyse révèle la présence de multiples éléments similaires qui s'organisent autour de deux scénarios principaux : la dispute qui se termine par un meurtre et la poursuite violente et meurtrière de la femme, par l'homme, après une séparation.

Dans la majorité des cas, qu'il s'agisse d'un scénario ou l'autre, le crime peut être lié au caractère possessif ou à la jalousie de l'assassin. Dans un cas, la femme aura eu un amant ou il la soupçonnera d'en avoir un ; dans l'autre cas, il n'accepte pas qu'elle veuille se séparer ou qu'elle l'ait déjà fait. Un autre trait commun de ces crimes est la manière horrible dont ces femmes sont tuées. Dans ce conte populaire qu'est l'article de journal, le modèle n'est ni Cendrillon ni La Belle au bois dormant, mais plutôt Barbe-Bleue ou le Petit Chaperon rouge. Les moyens de commettre ces meurtres sont aussi variées qu'horribles : bombe, arbalète, revolver, couteaux, tesson de bouteille, immolation par le feu, coups de marteau, d'assiette de porcelaine, étranglement.

Dans une variation, que nous désignons ici comme le premier scénario, le crime se produit alors que le couple entretient encore une relation intime. Les conjoints vivent ensemble ou sont engagés dans une fréquentation bien établie. Une dispute entre la femme et l'homme survient, s'aggrave et sera résolue par l'assassinat de la femme. Quelques articles nomment les raisons derrière le conflit, d'autres ne font que mentionner l'existence d'un tel conflit : par exemple, un tueur voulait quitter son emploi et sa femme ne voulait pas qu'il le fasse ; un homme en avait assez parce que sa conjointe ne pouvait plus avoir de relations sexuelles, après avoir subi une opération. Dans un autre cas, la femme avait un amant, ailleurs, et son conjoint la soupçonnait d'infidélité. Ou, encore, la femme avait remis en question les capacités et la performance sexuelle de son mari. Fait intéressant, dans la grande majorité des récits où le sujet de la dispute est présenté comme la cause du fémicide, il s'agira de sujets à connotation sexuelle. Le fait est connu, la sexualité fait vendre des journaux, mais au-delà de cela, l'impossibilité pour l'homme de contrôler sa partenaire ou simplement d'obtenir une gratification d'ordre sexuel s'installe progressivement comme une justification du meurtre.

Dans le second scénario, le meurtre suit une séparation et y est directement lié. Le couple se sépare ou la femme quitte son conjoint. Celui-ci n'accepte pas la séparation, harcèle et traque son ex-conjointe, parfois pendant plusieurs années, la retrouve et la tue. Parfois, il se suicide après avoir commis son meurtre. Parfois, il tue d'autres personnes : les enfants, les frères ou sœurs de la victime. La séparation se situe au centre de ce récit. Dans chaque cas, il y a eu rupture de la relation dans les semaines, mois ou années précédant le meurtre. Dans certains cas, c'est la femme qui avait quitté le foyer conjugal, dans d'autres, c'est l'homme. Dans les cas où l'homme harcèle et traque sa victime avant de l'assassiner, elle se réfugie chez des proches, fait un séjour en maison d'hébergement, change d'adresse et se cache. Cependant, le meurtrier finira toujours par la retrouver. De nombreuses femmes obtiennent une interdiction juridique de contact à la suite d'une plainte de nature criminelle, mais cela ne suffit pas à les protéger. Ces femmes se transforment malgré elles en proies et ne semblent avoir aucun moyen d'échapper à leur poursuivant.

Plusieurs meurtres ont été précédés de harcèlement, certains, de voies de fait, de viol et de menaces de mort. Colin McGregor a poursuivi sa victime pendant plusieurs mois avant de la tuer devant le bureau de son dentiste avec une arbalète. Pendant ces deux mois de traque, il l'appelait constamment au milieu de la nuit, il a forcé la porte de son logis à au moins deux reprises. D'une chambre d'hôtel, il surveillait ses allées et venues avec des jumelles. Dans les mois précédant le meurtre, William

Bien-Aimé kidnappa Diane Gélinas pour ensuite la battre et la violer. Dans plusieurs autres cas, le meurtrier a pénétré par effraction chez son ancienne conjointe pour la battre, la menacer ou lui lancer des insultes.

Au-delà des différences entre les deux structures narratives principales, le fémicide est souvent présenté comme une question d'ordre privé. Pourtant, beaucoup de ces meurtres sont perpétrés en public et en présence de plusieurs témoins : dans la rue, dans un terrain de stationnement, etc.

Les enfants du couple sont aussi témoins. Certains jeunes sont tués, plusieurs ont vu leur mère se faire tuer sous leurs yeux. Un enfant est mort et deux autres ont failli mourir avec leur mère. Un autre a dû fuir la maison familiale pour ne pas subir le même sort que sa mère : *Le Journal de Montréal* a fait état de son désespoir et de son sentiment de culpabilité. Dans les cas relatés en 1993, une fillette de 19 mois est morte en même temps que sa mère dans l'explosion de la voiture familiale (le père y avait dissimulé une bombe). Deux enfants ont échappé à la mort lorsque leur père a mis le feu à la wagonnette dans laquelle ils avaient pris place avec leur mère ; des voisins les ont secourus de justesse. Des adultes sont aussi tués. Le frère de Mylène Marceau a été tué en même temps qu'elle ; l'amant d'une autre femme a subi le même sort. Deux des meurtriers se sont suicidés. D'autres ont tenté ou affirment avoir tenté de le faire.

Ces récits ne présentent pas des histoires de crimes commis sous l'effet d'une colère passagère, mais bel et bien des crimes prémédités. Notre analyse supporte les conclusions de Boisvert (1996 : 33) lorsqu'elle affirme que ce crime en est un de possession. Par ailleurs, dans les 66 cas où c'est précisément une femme qui a perdu la vie, la relation du couple était rompue pour 15 d'entre elles et il était question de rupture dans 12 autres cas (27 au total). Dans 11 cas, les hommes ont avoué se venger de l'infidélité réelle ou supposée de leur conjointe. Ces chiffres indiquent qu'une bonne partie des homicides commis par les hommes sur leur compagne relèvent sans doute d'une réaction à la dépossession, à la privation de la présence exclusive de l'autre.

Lorsque nous regroupons ces récits, l'importance du phénomène et l'horreur de ces crimes apparaissent clairement. L'histoire du fémicide conjugal, répétée 94 fois dans trois journaux, est le récit par excellence du contrôle social, physique et psychologique de femmes par des hommes. Il nous ramène continuellement dans un monde où les femmes sont prisonnières de leur relation intime. Leur désir d'en sortir est punissable de mort. La manière dont cette histoire est racontée aura une incidence sociale importante sur la perception entretenue par le public devant ces crimes.

La simple répétition de la même histoire, avec quelques détails qui changeront d'une fois à l'autre, bien sûr, mais chaque fois avec une même structure narrative identique, contribuera à déterminer et à construire la vision populaire du fémicide. L'effet se fera sentir de deux manières. Dans un premier temps, afin de réaliser un décodage du texte, la lectrice et le lecteur n'ont à leur disposition que d'autres récits similaires. L'interprétation se dirige donc vers la direction définie par la structure narrative. La possibilité de réaliser ce que Stewart Hall (1980) nomme un décodage oppositionnel, où la lectrice ou le lecteur est en mesure de percevoir le caractère hégémonique du récit et d'en arriver à une autre interprétation, disparaît devant la solidité de la structure narrative. Pour employer l'expression de Barthes (1985), le

texte devient un texte fermé qui dirigera la lectrice ou le lecteur dans ses interprétations. Dans un second temps, la structure devient un modèle à suivre pour chaque journaliste qui aura à écrire un article sur un fémicide. Le ou la journaliste cherchera à savoir si le couple faisait vie commune ou s'il y avait eu une séparation, il voudra connaître les raisons qui ont « motivé » le meurtrier et sera à l'affût des détails qui accrochent l'attention. La structure du récit déterminera même son travail d'enquête, le type de questions à poser aux témoins et les personnes auprès de qui il faudra rechercher l'information.

La structure narrative contribue de cette façon à l'entretien d'une perception dans la population selon laquelle les histoires de fémicide se déroulent et s'expliquent seulement de cette manière. Devant ce qui est présenté comme la normalité, l'indignation devient difficile.

Deuxième thème
Des faits divers sans lien entre eux

L'analyse met également en évidence le fait que la couverture journalistique évite de traiter chaque histoire de fémicide comme la manifestation d'un phénomène social plus large : celui de la multitude de meurtres et le contexte plus large de la violence faite aux femmes. Selon le tableau 1, 41 articles ont été publiés dans les journaux montréalais en mai et en juin 1993. Ceux-ci portaient sur 12 meurtres différents. Dans aucun de ces articles, on ne fait mention d'un autre meurtre de même nature. Le mode de présentation demeure celui du fait divers, d'un événement accidentel, qu'il était impossible de prédire et qui ne s'inscrit pas dans une tendance sociale plus large.

On peut comprendre qu'il est difficile de faire des liens entre différents événements lorsque ceux-ci surviennent à des mois d'intervalle. Cependant, comment expliquer que, dans de si courtes périodes, on ignore le phénomène ? Le calendrier des articles de journaux pour mai et juin 1993 est intéressant à bien des égards. Dans une période de moins d'une semaine, du 12 au 16 mai, *The Gazette* fait état de cinq fémicides conjugaux différents. Dans aucun des articles, le ou la journaliste ne fait allusion aux autres meurtres qui se sont produits sur une période de cinq jours. Du 1er au 3 juin, *Le Journal de Montréal* publie des articles sur trois meurtres différents et aucun lien n'est suggéré. Le 16 mai 1993, *The Gazette* rapporte deux cas de fémicide conjugal dans sa section « In Brief » de la page 3 sans faire aucun lien entre les deux événements. Cette situation se reproduira le 24 août pour deux autres fémicides.

Il est difficile de comprendre qu'un nombre important de meurtres à l'intérieur d'une courte période de temps n'ait pas amené un ou une journaliste à s'interroger sur cette « vague » de criminalité et à en rechercher les causes. Le mode de présentation de ces récits est standardisé d'une manière différente dans chacun des quotidiens. *The Gazette* utilisera la section « In Brief », *La Presse*, « L'express du matin » et *Le Journal de Montréal* jouera la première page et la page 3. Le fémicide sera rapporté, mais il le sera d'une façon déterminée à l'avance. L'effet principal de ce type

Tableau 1
Articles apparaissant dans *The Gazette*, *Le Journal de Montréal* et *La Presse* en mai et en juin 1993*

The Gazette	*Le Journal de Montréal*	*La Presse*
• 05-12 Janak–Murlidhar	• 05-02 Saint-Pierre–Michard	05-15 Ewonde–Marceau
• 05-15 Ewonde–Marceau	05-15 Ewonde–Marceau	05-16 Lahaise–Champagne
05-16 Ewonde–Marceau	05-16 Lahaise–Champagne	05-18 Ewonde–Marceau
• 05-16 Lahaise–Champagne	05-18 Lahaise–Champagne	05-21 Grou–Morin
• 05-16 Jenkins–Jenkins	05-21 Grou–Morin	05-27 Collin–Turcotte-Bérard
• 05-21 Grou–Morin	05-21 Grou–Morin	
05-23 Ewonde–Marceau	05-24 Grou–Morin	
	05-24 Collin–Turcotte-Bérard	
• 06-01 Korzan–Korzan	06-01 Korzan–Korzan	06-02 Bien-Aimé–Gélinas
• 06-02 Bien-Aimé–Gélinas	06-02 Bien-Aimé–Gélinas	06-02 Bien-Aimé–Gélinas
• 06-17 Collin–Turcotte-Bérard	06-03 Bien-Aimé–Gélinas	06-05 Collin–Turcotte-Bérard
	06-03 Bien-Aimé–Gélinas	06-17 Collin–Turcotte-Bérard
	06-03 Bien-Aimé–Gélinas	
	• 06-03 Trépanier–Doré	
	06-03 Trépanier–Doré	
	• 06-13 ? –Raymond	
	06-17 Collin–Turcotte-Bérard	
	• 06-23 Haroun–Poirier	
	06-23 Haroun–Poirier	
	06-24 Haroun–Poirier	
	06-24 Haroun–Poirier	
	06-26 Haroun–Poirier	

* Les points indiquent 12 fémicides différents.

de présentation sera de raconter l'événement comme un incident isolé, comme un fait divers.

Un article de *La Presse*, daté du 25 août 1993, est le seul endroit où l'on fait allusion au fait que ce meurtre pourrait être lié à un phénomène quelconque. Le titre « Meurtre d'une Torontoise : une autre affaire de violence conjugale ? » laisse supposer un article de fond, ou du moins une reconnaissance d'un problème plus répandu. Déception ! L'auteur ou l'auteure ne fera que répéter cette phrase un peu plus loin dans l'article sans donner plus de détails et sans pousser la couverture plus loin. Ce lien, bien ténu faut-il le souligner, résulte probablement du choix d'un chef de pupitre ou d'un choix de titre plutôt que d'une réelle intention d'expliquer le phénomène. La couverture journalistique traite ces crimes « à la pièce ».

Fait intéressant, plusieurs crimes ne sont pas couverts dans les trois journaux. Sur les 27 meurtres couverts par l'un ou l'autre des trois journaux, *La Presse* ne fait aucune mention de 12 d'entre eux, *The Gazette*, de 9 et *Le Journal de Montréal* en ignore 6. Certains meurtres, par contre, reçoivent une couverture exhaustive. Au total, 94 articles portent sur 27 meurtres. Parmi ceux-ci, 9 commandent les trois quarts des articles. Le tableau 2 illustre la couverture des meurtres traités de manière plus exhaustive par chaque quotidien.

Tableau 2
Fémicides conjugaux qui ont reçu une large couverture journalistique en 1993

Nom du meurtrier	Nombre d'articles			
	Total	*Le Journal de Montréal*	*The Gazette*	*La Presse*
Haroun	8	8	0	0
Lamothe	8	4	2	2
Ewonde	9	4	3	2
Grou	8	5	1	2
Bien-Aimé	7	3	2	2
Collin	6	2	1	3
McGregor	5	1	4	0
Proulx	5	3	1	1
Rottman*	7	1	5	1

* Il s'agit ici du nom de la victime, son meurtrier n'étant pas identifié.

Troisième thème
Banalisation ou sensationnalisme

L'analyse permet également de découvrir qu'il n'y a que deux manières de traiter les histoires de fémicide : par une banalisation de l'événement ou bien par une exploitation de son caractère sensationnel. Dans le cadre de notre recherche, les articles de *The Gazette* ont été étudiés en premier. L'analyse démontrait clairement que le journal a abordé ces meurtres comme s'ils n'avaient pas d'importance, la plupart d'entre eux ne justifiant qu'un petit article dans la section « In Brief ». Étendant la recherche aux deux autres journaux, nous constatons que le traitement journalistique de *La Presse* est très similaire à celui de *The Gazette*. À cette banalisation, *Le Journal de Montréal* oppose un traitement de l'événement basé sur l'exploitation et la mise en évidence des aspects sensationnels de l'histoire.

Pourquoi ces meurtres ont-ils suscité autant d'intérêt ? Regardons quelques-uns de ces récits. William Bien-Aimé a tué Diane Gélinas dans une rue bondée, en présence de plusieurs témoins, y compris son jeune fils de 13 ans. Les journalistes avaient donc à leur disposition une banque de plusieurs personnes à interroger : témoins du meurtre, enfants, voisins et voisines, parents. Ils l'ont fait abondamment, ajoutant détail par-dessus détail. Dans le cas d'Ewonde, la recherche du suspect, le fait qu'il a aussi tué le frère de la victime, qu'il a kidnappé, séquestré et violé Mylène Marceau dans les mois qui précédaient le meurtre et qu'il a été remis en liberté provisoire fournissent un nombre important d'éléments pour une couverture journalistique d'envergure. De son côté, Robert Collin était un criminel notoire qui s'est barricadé dans son logement avec Francine Bérard-Turcotte pendant plusieurs jours. Ce siège lui-même avait alors été amplement décrit. En 1993, c'est le procès qui est couvert dans les moindres détails. Nous pourrions nous attarder longuement sur ces récits. Ils offrent une multitude de détails sur le crime lui-même, sur les antécédents du meurtrier, sur son état d'esprit au moment du crime, sur les autres victimes de chaque meurtre. Chacun de ces articles donne un récit passionnant d'un aspect ou l'autre de ces meurtres sordides. À une exception près, chaque texte présente la victime, la femme, comme une actrice bien secondaire dans le déroulement de l'histoire. Lorsqu'on la mentionne, ce sera souvent pour lui attribuer une partie de la responsabilité du fémicide. Nous y reviendrons.

L'exception, c'est une partie de la couverture journalistique du meurtre de Deborah Rottman. Après un premier article dans la section « In Brief », *The Gazette* publie un article de fond sur le harcèlement que vivent les femmes qui laissent leur conjoint. Le meurtrier de Deborah Rottman n'a pas été retrouvé durant l'année couverte par notre analyse. Il ne peut donc être l'antihéros qui retient l'attention des journalistes, comme le sont beaucoup des autres tueurs. L'acteur principal disparaissant de la scène, l'attention peut se tourner vers la victime.

Plusieurs de ces tueurs occupent une place majeure dans les articles de journaux. Haroun, le meurtrier de Jocelyne Poirier, en est le plus bel exemple. *Le Journal de Montréal* consacre huit articles à ce personnage et à son procès. Son apparence physique, la couleur et la texture de ses cheveux, la couleur de son complet, etc., tout est rapporté en détail. Cependant, ce qui frappe davantage dans ces articles, c'est la reprise par le journaliste des propos misogynes de Haroun. En voici quelques exemples : « On récolte ce que l'on sème. N'est-ce pas madame ? De toutes façons les femmes sont toutes des putains [...] Elles ne savent pas ce qu'elles veulent. C'est la différence avec les hommes » (23 juin). « Ta sœur est une chienne. C'est une salope ? Je suis le cocu de Saint-Marc... » (24 juin) ; « Joseph Haroun s'est par ailleurs défendu d'avoir été en colère contre Jocelyne Poirier lorsqu'il l'a traité de putain, de langue de vipère et de chienne ayant appris qu'elle voulait le quitter... » (26 juin) ; « ...elle dont il a dit hier : elle était une Sainte-Vierge, pour moi » (26 juin).

Était-il nécessaire de citer ces propos ? Servent-ils de support au récit ou le récit leur sert-il de support ? Est-ce là une occasion de tenir des propos comme personne n'oserait le faire tout en voulant conserver une légitimité dans l'espace public ? Une chose est certaine, la reproduction de ces paroles sert à la perpétuation de stéréotypes qui servent à contrôler et à détruire les femmes.

Quatrième thème
Dépersonnalisation, blâme et déresponsabilisation

Dépersonnalisation de la victime

Qu'ils figurent sur une pleine page ou sous forme de petit encadré dans la section des faits divers, l'ensemble de ces articles présentent des caractéristiques communes dont la principale est que la victime y prend très peu de place, est dépersonnalisée, privée de son identité et de son individualité. Quand on ne parle pas d'elle comme d'un « cadavre » ou d'un « corps », on emploie des expressions qui en font la propriété de son meurtrier. Dans l'ensemble du matériel analysé, elle sera 149 fois : « sa femme, sa conjointe, sa concubine, sa blonde, sa compagne, sa maîtresse, son amie de cœur, sa dulcinée, sa vieille (ou ex), *his wife, his girlfriend, his common-law wife, his estranged wife* ». Quant à lui, il n'est que 54 fois : « son mari, son conjoint, son compagnon, son concubin, son amant, son homme (ou ex), *her husband, her boyfriend, her former lover, her ex-mate, her estranged husband* ». Alors que l'on mentionne le prénom de la victime 68 fois, on n'indique celui du meurtrier que 18 fois. Tandis que le nom de famille du meurtrier apparaît 237 fois, celui de la femme n'est utilisé que 69 fois (dont 63 dans *The Gazette*). *Le Journal de Montréal* ne précise jamais le seul nom de famille de la victime et *La Presse* ne le fait que 6 fois.

Les stéréotypes sociaux sont donc renforcés dans ce type de couverture journalistique qui, par l'emploi de pronoms possessifs, subordonne la femme à l'homme, alors que l'inverse est beaucoup plus rare. Elle lui appartient trois fois plus souvent qu'elle ne le possède. En se servant d'une expression comme « son épouse » et en se référant à elle par l'utilisation de son prénom, le ou la journaliste fait perdre à la victime son statut de personne.

Blâme rejeté sur la victime

La recherche sur l'agression sexuelle contre les femmes mentionne souvent la part de blâme attribuée à la victime. On lui reproche, par exemple, sa tenue vestimentaire, ses fréquentations ou le fait qu'elle se promène tard le soir dans des endroits dangereux. Les victimes de fémicide conjugal n'échappent pas à ce phénomène. Les reproches qu'on leur adresse sont de plusieurs ordres :

- l'infidélité : « son ex-concubine couchait avec son frère trois jours seulement après avoir été lui-même mis dehors de son lit » (*Le Journal de Montréal*, 3 juin 1993) ; « Il était revenu auprès de sa femme pour apprendre d'elle qu'elle avait eu un deuxième amant et qu'elle comptait quitter le foyer conjugal après 19 ans de vie commune » (répété cinq fois dans les multiples articles : *Le Journal de Montréal*, 26 juin 1993) ; « She tormented him about his sexual ineptitude and told him she had had several affairs » (*The Gazette*, 16 mai 1993) ;
- l'absence de compassion : « He talks about how his wife of three years kicked him out when he needed her most » (répété deux fois dans le texte : *The Gazette*, 19 janvier 1993) ;

– l'excès de compassion : « Elle l'a pris en pitié et joué à l'infirmière. Elle dorlotait ses chums, malgré ce qu'ils disaient ou faisaient » (*Le Journal de Montréal*, 3 juin 1993).

À ces reproches directs faits à la victime, on peut ajouter d'autres éléments. On l'accuse d'être une mauvaise mère, d'avoir plus de succès que son conjoint dans ses études ou dans son travail, de ne pas avoir su aller dans une maison d'hébergement à temps, d'être retournée vivre avec lui après l'avoir quitté, d'avoir elle-même un casier judiciaire pour voies de fait, d'être incapable d'avoir des relations sexuelles, de n'avoir porté plainte que quinze jours plus tard alors que son ex-conjoint l'avait violée.

Déresponsabilisation du meurtrier

Alors que l'on attribue à la victime une part importante de responsabilité dans sa propre mort, la responsabilité du tueur est par ailleurs minimisée dans un grand nombre de cas. Même s'il est évident à l'analyse des articles que le fémicide conjugal est attribuable en tout premier lieu à l'incapacité pour le tueur d'accepter une séparation ou à sa jalousie, de multiples raisons sont invoquées pour justifier ou expliquer ces meurtres. Alcool, drogue, dépression et, dans un cas, situation de chômage prennent une large place dans les causes invoquées. Dans l'article qui couvre le meurtre de Pierrette Garceau par Paul Garceau, la perte d'emploi du meurtrier, à la compagnie Steinberg, est directement invoquée comme cause de ce meurtre suivi d'un suicide. C'est tout comme si cet employeur était à blâmer à la place du meurtrier (*La Presse*, 2 septembre 1993) :

> Un chômeur désespéré abat sa femme et se tue.
> Un nouveau drame conjugal a fait deux victimes.
> Un homme de 49 ans, en proie à une dépression depuis qu'il était au chômage, a abattu sa femme d'une décharge de calibre 12 avant de retourner l'arme contre lui.

Il est aussi à remarquer que dans le sous-titre on parle de « deux victimes ». Cette femme n'avait pourtant pas demandé à mourir. Dans le cas de Haroun, qui a réveillé Jocelyne Poirier pour lui annoncer son intention de la tuer pour ensuite la poignarder à 29 reprises, on reprend la thèse de la défense qui plaidait un mélange « médicament, alcool et dépression ». On y parle de « déraillement émotionnel ». Dans le meurtre de Diane Gélinas par William Bien-Aimé, on cite les voisins qui attribuent son geste à la drogue.

L'article qui suit, que nous reproduisons en grande partie, est représentatif de plusieurs éléments qui tendent à accorder une responsabilité partagée dans le fémicide conjugal (*La Presse*, 16 février 1993) :

> Poignardée à mort par son concubin[2]
> Une *querelle d'amoureux* a pris une tournure dramatique le jour de la Saint-Valentin : un homme a mortellement poignardé sa *dulcinée* d'un coup de couteau dans le dos.
> Ce tragique événement abondamment arrosé d'alcool s'est déroulé le

> dimanche après-midi 14 février, au sous-sol d'un duplex situé au 11812, rue Balzac, à Montréal-Nord.
> Le *couple de belligérants*, un homme d'une trentaine d'années et sa concubine de 38 ans, avait déjà entrepris de régler dans la violence leurs problèmes conjugaux, vers 14 h dimanche, lorsque des patrouilleurs du district 45 de la CUM ont dû intervenir une première fois pour calmer les esprits.
> Après avoir assisté à une réconciliation des *deux tourtereaux repentants*, les policiers ont quitté l'appartement en croyant que la situation était revenue au beau fixe.
> Oubliant leur promesse de garder la paix en ce jour de la fête des amoureux, *les deux amants ont repris de plus belle leurs joyeuses libations*.
> Des voisins qui avaient déjà eu connaissance de l'intervention policière ont soudainement aperçu la femme sortir en titubant de l'appartement, s'affaissant à quelques reprises dans la neige en voulant se rendre à la rue.
> Devant cette situation plutôt alarmante, l'un des témoins a immédiatement logé un appel au numéro d'urgence 9-1-1 qui a de nouveau amené sur les lieux policiers et techniciens d'Urgences Santé.
> Grièvement blessée d'un coup de couteau dans le dos, la femme a été transportée d'urgence à l'hôpital Sacré-Cœur pendant que son homme était mis en état d'arrestation.

S'inspirant du thème de la Saint-Valentin, le journaliste emploie un vocabulaire plutôt léger pour commenter un événement d'une extrême gravité : « sa dulcinée, les deux tourtereaux, les joyeuses libations ». C'est un ton qui démontre bien à quel point ce type de meurtre peut ne pas être pris au sérieux. On associe aussi la victime aux événements qui ont mené à ce meurtre : « querelle d'amoureux qui a pris une tournure dramatique », « le couple de belligérants », « les deux tourtereaux repentants ». C'est pourtant la femme qui se retrouve avec un coup de couteau dans le dos. Quiconque lit cet article ne peut s'empêcher de penser que ces deux personnes ont une responsabilité partagée dans sa mort à elle. Pourtant, est-ce bien vrai ? Sans doute que non, mais nous ne le saurons jamais. Ce que nous savons cependant, c'est que beaucoup de femmes sont tenues partiellement ou totalement responsables de leur propre assassinat. Une fois que la victime est morte, toute défense devient impossible. C'est aussi le cas de la Britannique Alexandra Jenkins, tuée par son époux lors d'un voyage dans la ville de Québec. Le 16 mai 1993, *The Gazette* rapporte que la cour d'appel a maintenu la sentence suspendue du meurtrier. Le quotidien cite le juge qui affirme que ce geste ne constitue en rien de la violence familiale et que si quelqu'un avait souffert dans ce mariage c'était le mari : « In his ruling, Superior Court Justice André Bilodeau said the death was not a case of domestic violence and that if either partner suffered in the marriage, it was Jenkins. »

On pourrait prétendre que les journalistes ne font que reprendre les paroles d'un juge. C'est vrai. Cependant, sans commentaires qui énoncent leur désaccord avec un tel jugement, et en le répétant, ils ne font que le renforcer. Dans la joyeuse « farce »

2. L'italique est de nous.

de la Saint-Valentin, le journaliste fait montre de subjectivité. C'est donc qu'il est possible de le faire même dans le cadre de la profession.

Cinquième thème
Crainte et peur

Quel peut être l'effet sur les femmes de la lecture répétitive de tels événements ? Mumby *et al.* (1993) et Meyers (1997) soutiennent que cet effet est majeur dans le contrôle de leurs comportements. Voumkakis et Ericson (1984) montrent à quel point la couverture médiatique concernant le viol exerce une influence sur le comportement des femmes. Elles éviteront, par exemple, de se promener dans certains quartiers, de porter certains types de vêtements, de sortir tard le soir, d'adresser la parole ou d'ouvrir leur porte à des étrangers. Ils montrent aussi que, si la femme est une « bonne » femme, rien de tout cela ne peut lui arriver.

La couverture journalistique du fémicide conjugal porte ses propres leçons. Ainsi avons-nous pu constater un ensemble de situations ou de comportements que les femmes pourraient reconnaître comme des comportements à proscrire. Par exemple, il faut éviter de se séparer de son conjoint, de demander le divorce, de se disputer avec lui, de prendre un « verre de trop » en sa compagnie, de lui donner quelque raison que ce soit d'être jaloux, de passer une remarque sur ses limites sexuelles, de ne pas le quitter assez vite s'il est violent, de le quitter en l'abandonnant, de ne pas porter plainte ou d'être trop bonne avec lui.

Certaines de ces injonctions sont paradoxales. On a pu reprocher à des femmes assassinées de ne pas avoir quitté à temps le domicile conjugal, alors que d'autres ont été tuées précisément parce qu'elles étaient parties. Si l'on se contente de simplement décrire les crimes, avec leurs morales et messages implicites, et sans accompagner ce texte d'informations destinées à aider les femmes à surmonter les situations de violence, on les condamne à la double contrainte et à la paralysie qu'elle engendre.

Conclusion

Notre recherche nous amène à conclure que la couverture journalistique du fémicide conjugal laisse énormément à désirer. Dans une perspective sociale où les femmes luttent pour que cessent les manifestations de violence à leur endroit, nous devons constater que l'action des médias provoque des effets qui s'opposent à l'élimination de cette violence.

La structure narrative des textes analysés est relativement simple : une dispute qui tourne mal, ou bien un homme qui poursuit une femme qui l'a trahi. C'est cette simplicité même qui renforce les effets de la couverture médiatique en présentant le fémicide conjugal comme un événement accidentel, imprévisible et dont la responsabilité doit être assumée aussi par la victime. Cette structure narrative, qui se

caractérise par le degré de fermeture des textes, empêche ou rend difficile une interprétation différente du phénomène. En reprenant des explications du geste meurtrier qui font intervenir la dépression, l'alcool, la drogue ou le chômage, la presse contribue au maintien du contrôle patriarcal sur la vie des femmes. La banalisation de l'événement et le peu d'importance que l'on apporte à la victime servent à renforcer l'idée que la vie des femmes n'a pas grande importance dans notre société.

Dans *La Presse* et *The Gazette*, les articles sont généralement courts et se limitent souvent à des entrefilets. À l'opposé, *Le Journal de Montréal* accorde un espace important aux fémicides en utilisant des techniques de sensationnalisme. Toutefois, dans l'un ou l'autre cas, les formes narratives retenues sont similaires. L'emploi des pronoms possessifs et l'élimination du nom de la victime amènent une disparition progressive de la victime, une annihilation de son identité et de son individualité.

Il ne s'agit cependant pas de réclamer plus ou mois d'espace pour la couverture des fémicides conjugaux mais plutôt d'imaginer les formes que devrait prendre un traitement approprié de ces crimes : « The need we have [...] to pressure the media not to increase its quantity of reporting but to widen the dimensions of the kind of coverage that we have and to lead the story of violence against women into the impact it has on our society as a whole » (Forsyth-Smith 1995 : 59).

Il reste à faire un travail de sensibilisation auprès des journalistes sur les effets de leurs écrits. Notre recherche a démontré que souvent les journalistes possèdent suffisamment de données pour décrire ces crimes dans les moindres détails. Lorsqu'on écrit huit articles sur un seul meurtre, ce ne sont ni l'espace ni les informations qui manquent. Il s'agit d'entreprendre une démarche d'intervention qui amènera une modification de la couverture journalistique des fémicides dans le sens suivant :

- l'introduction dans les différents articles de liens qui permettront à la lectrice ou au lecteur de comprendre qu'un fémicide n'est pas un événement isolé, mais qu'il s'inscrit dans le contexte plus large de l'ensemble de la violence faite aux femmes. Ces informations qui contribueraient à l'ouverture des textes pourraient par exemple toucher le nombre de fémicides dans une année, traiter de l'augmentation ou de la régression du phénomène. Les textes publiés pourraient également, lorsqu'un grand nombre de fémicides se succèdent dans un court laps de temps, attirer l'attention sur ce fait ;
- la présentation de données sur les ressources existantes, sur leur localisation, sur la procédure à suivre en vue d'y avoir accès pour que des femmes qui vivent une situation de violence ou qui craignent de devenir victime d'un fémicide puissent agir. L'introduction de telles informations dans les différents articles aiderait à offrir des voies de sortie et à situer l'assassinat dans un contexte plus large ;
- le fait de cesser de placer les comptes rendus dans la colonne des faits divers, au-dessus de la photo d'un adolescent disparu et en dessous d'un petit article sur un accident de la circulation. Cela pourrait également contribuer à ce que l'on accorde une importance plus grande au phénomène ;
- un effort de sensibilisation des journalistes afin que plusieurs expressions soient éliminées des articles. Voilà qui pourrait aussi produire des résultats.

Nous pensons par exemple à une élimination des termes qui renforcent l'idée de subordination des femmes (pronoms possessifs) et à un emploi systématique du nom complet de la victime. Dans le même sens, éviter de désigner le tueur et sa victime comme les deux victimes de l'événement et cesser d'employer les expressions « drame familial » ou « drame conjugal » pourrait également contribuer à une mise en évidence et à une compréhension claire du phénomène.

Ces mesures supposent un engagement de la part des chercheuses ainsi que des personnes-ressources et des spécialistes à dialoguer avec les journalistes qui couvrent les affaires criminelles et à agir auprès de ces personnes. Une initiative a été prise en ce sens par le Centre de santé publique de Québec qui travaille depuis 1997 à la préparation d'un aide-mémoire à l'intention des journalistes.

Bien peu de recherches ont porté sur le fémicide conjugal ou sur sa couverture par les médias. La nôtre pose le premier jalon dans un domaine qui, nous l'espérons, intéressera de plus en plus de chercheuses et de chercheurs. L'analyse pourrait d'ailleurs être étendue à d'autres médias d'information : radio et télévision. De plus, un examen de la vision populaire de ce type d'événement et de ses protagonistes apporterait de l'information complémentaire permettant de faire le lien entre couverture médiatique et croyances sociales.

En conclusion, il nous semble impératif que nous donnions un nom et une existence publique à ce phénomène aussi répandu qu'inacceptable. Changer une langue n'est jamais facile, mais voilà une cause qui le mérite.

RÉFÉRENCES

BARTHES, Roland
1981 « Introduction à l'analyse structurale des récits », *Communications*, 8 : 7-33. Paris, Seuil.
1985 *L'aventure sémiologique*. Paris, Seuil.

BOISVERT, R., et M. CUSSON
1994 « L'homicide conjugal à Montréal », *Recherches sociographiques*, XXXV : 2.

FORSYTH-SMITH, D.
1995 « Domestic Terrorism : The News as an Incomplete Record of Violence Against Women », in C. McCormick (dir.), *Constructing Danger : The Misrepresentation of Crime in the News*. Halifax, Fernwood Publishing.

GRABER, D.
1980 *Crime News and the Public*. New York, Praeger.

HALL, S.
1980 « Encoding/Decoding », in S. Hall *et al.*, *Culture, Media, Language*. Londres, Hutchinson : 128-138.

McCORMICK, C. (dir.)
1995 *Constructing Gender : The Misrepresentation of Crime in the News.* Halifax, Fernwood Publishing.

MEYERS, Marian
1997 *News Coverage of Violence Against Women : Engendering Blame.* Newbury Park, Sage Publications.

MUMBY, D.K., *et al.*
1993 « Narrative and Social Control : Critical Perspectives ». *Sage Annual Reviews of Communication Research*, 21 : 56-72.

RADFORD, J., et D.E.H. RUSSEL
1992 *Femicide : The Politics of Woman Killing.* New York, Twayne Publishing.

SOOTHILL, K., et S. WALBY
1991 *Sex Crimes in the News.* New York, Routledge.

VOUMKAKIS, S., et R. ERICSON
1984 *News Accounts of Attacks on Women : A Comparison of Three Toronto Newspapers.* Research Report of the Center of Criminology. Toronto, University of Toronto.

Annexe

SOURCES DES JOURNAUX

The Montreal Gazette	
93-01-19	Videotaped Confession Shown at Crossbow Trial
93-02-13	Crossbow Killer Psychotic, Specialist Says
93-02-16	Stabbed in Domestic Dispute, Woman, 37, Dies in Hospital
93-02-22	Friends Describe Relationship that Ended with Crossbow Slaying
93-03-13	Crossbow Killer Sentenced to Life
93-03-28	Woman Strangled in her Home while Children Slept Nearby
93-05-12	Man who Beat Wife to Death is Sentenced to Life in Penitentiary
93-05-15	Ex-boyfriend Faces Charges in Slaying of Woman's Brother
93-05-16	Man, 34, Arraigned on Murder Charges in Pierrefonds Deaths
93-05-16	Court Backs Suspended Sentence in Wife's Death
93-05-16	Joliette Man Arraigned in Slaying
93-05-21	Killer who Told Family Victim was Alive will Spend Next 20 Years in Prison
93-05-23	Questioning Reveals No New Leads
93-06-01	Woman Set Afire by Husband Dies in Hospital
93-06-02	Woman Shot to Death as 12 Year Old Son Looks on
93-06-03	Man Accused of Shooting Wife on Street is Charged with Murder
93-06-17	Man Gets Life Term for Killing Ex-lover in 5-day Standoff
93-08-18	Hunt on for Estranged Husband of Slain Cote-des-Neiges Woman
93-08-24	MUC Police Issue Warrant for Former Lover of Slain Woman
93-08-24	Woman, 33, Found Dead in N.D.G.
93-08-26	Slain N.D.G. Woman Spent Last 2 Years Hiding in Fear from Abusive Ex-boyfriend
93-09-02	Man Kills Wife, Himself, with Shotgun

93-10-06 *Man Sentenced for Murdering Wife*
93-11-02 Murder-suicide Suspect Ordered to Stay Away from Girlfriend's Daughter
93-11-18 Suspect Arraigned in N.D.G. Slaying
93-11-20 *Police Say Senior Killed Beloved Wife at her Bidding*
93-12-23 Elderly Man not Criminally Responsible for Strangling Wife: Judge

Le Journal de Montréal

93-01-26 Selon sa volonté : il sera cité à procès pour le meurtre de sa femme
93-02-17 La journée de la Saint-Valentin : dispute funeste arrosée d'alcool
93-02-27 Morte en 1988 ! Depuis 5 ans, son mari fait accroire que sa femme est vivante
93-02-27 Il falsait les rapports d'impôt de sa femme et encaissait les remboursements
93-03-06 Meurtre de Rhéa Landry-Carufel : le coroner relève les « lacunes » du système
93-03-13 25 ans de prison pour le meurtre de sa femme
93-03-16 L'ex-mari de Mylène Marceau : un homme d'affaires accusé du double meurtre de Pierrefonds
93-03-16 L'accusé était en liberté provisoire
93-03-28 Son concubin arrêté : femme égorgée pendant qu'une dizaine d'enfants dormaient dans la maison
93-03-29 La mère de trois enfants égorgée à Lac-aux-Plages : le suspect aurait battu plus d'une fois la victime
93-03-31 Proulx accusé de meurtre
93-04-03 Le meurtre de Saint-Marc-sur-Richelieu : le procès de Haroun s'ouvrira le 10 mai
93-05-02 *Il a lui-même prévenu les policiers. Une sexagénaire poignardée : son mari devra comparaître*
93-05-15 Les enquêteurs parlent de drame conjugal : une femme et son frère abattus
93-05-16 Le conjoint de la victime sera accusé. On a cru à un suicide : c'était un meurtre
93-05-18 Drame à Joliette : Lahaise accusé de meurtre au 2e degré
93-05-21 Témoins importants recherchés en rapport avec le double meurtre de Pierrefonds
93-05-21 « Voici le crime le plus répugnant... » lance le juge. Paul GROU : condamné au bagne à vie !
93-05-24 L'affaire Ginette Morin : cinq ans d'enfer à croire que sa fille est vivante. « Comment a-t-il pu se montrer aussi cruel avec nous... »
93-05-24 Des remerciements
93-05-26 Accusé de meurtre prémédité : Collin fera face à une preuve tragique
93-06-01 Niagara Falls : la mère n'a pas survécu
93-06-02 Il abat son ex-conjointe en pleine rue
93-06-03 Soupçonné d'avoir abattu son ex-conjointe : Bien-Aimé racontait à tout le monde qu'il voulait tuer quelqu'un
93-06-03 Assister à l'assassinat de sa mère : un lourd fardeau pour un garçon de treize ans
93-06-03 *Parce qu'il couchait avec son ex-concubine : soupçonné d'avoir tué son frère*
93-06-03 Famille éprouvée par le malheur
93-06-13 La femme poignardée à Longueuil identifiée
93-06-17 Le forcené qui embrassait les policiers : la prison à perpète
93-06-23 Des instants d'intense émotion à l'ouverture du procès. Il a tué sa femme à coups de couteau
93-06-23 L'accusé : « Les femmes sont toutes des putains »
93-06-24 Le procès de Joseph Haroun. Il a réveillé sa femme pour lui dire qu'il allait la tuer
93-06-24 Il se considérait comme le « cocu « de Saint-Marc
93-06-26 Le cocktail de la mort
93-07-01 Haroun condamné à perpétuité
93-07-03 Il a préféré tuer sa maîtresse plutôt que de la voir détruire sa famille

93-08-25	Son « ex » la cherchait : assommée et poignardée
93-09-02	Il tue sa femme et s'enlève la vie
93-09-03	Le meurtre et suicide rue Jean-Lecompte : une note audio laissée à leur fils
93-09-14	Sylvie Maréchal : sa mort appelle une nouvelle enquête
93-09-19	Un homme abat son ex-conjointe et se tue devant ses 3 enfants
93-11-03	13 ans de prison pour le musicien Jacques Tessier
93-11-19	Après 63 ans de vie commune... Il étrangle sa femme par amour !
93-11-19	On cherche une solution humaine
93-11-26	Lamothe examiné
93-22-12	À Morin Heights : octogénaire acquitté du meurtre de son épouse

La Presse

93-02-13	Meurtre à Montréal-Est
93-02-16	Poignardée à mort par son concubin
93-03-28	Femme trouvée morte : son conjoint est arrêté
93-05-15	Un homme de 38 ans, arrêté à la frontière, est soupçonné du meurtre de deux personnes
93-05-16	Arrêté pour le meurtre de sa conjointe
93-05-18	Il assassine son ex-femme et son frère
93-05-21	La prison à vie pour un mari qui a caché durant cinq ans avoir étranglé sa femme
93-05-27	Émouvant témoignage du fils de la victime au procès Collin
93-05-31	Tentative de meurtre et suicide par le feu
93-06-02	Drame conjugal en plein boul. Gouin
93-06-03	« C'est le résultat de la maudite drogue... » Des voisins avaient prévenu Diane Gélinas que ça finirait mal avec Bien-Aimé
93-06-05	Le procureur tente de rafraîchir la mémoire de Robert Collin, qui plaide le black-out
93-06-17	Robert Collin est reconnu coupable et condamné à la prison à perpétuité
93-06-29	Cadavre de femme dans la pinède d'Oka
93-08-19	Individu recherché
93-08-25	Meurtre d'une Torontoise : une autre affaire de violence conjugale ?
93-09-02	Un chômeur désespéré abat sa femme et se tue
93-09-16	La maîtresse de Benoît Grou, celui qui avait caché le meurtre de sa femme, écope de 3 ans
93-09-18	Un homme abat son ex-conjointe et retourne l'arme contre lui
93-11-18	Crime pathétique : un vieillard de 81 ans étrangle sa femme malade
93-12-22	Le juge rend un verdict de non-responsabilité dans la cause d'un octogénaire qui a étranglé sa femme